

COMPTE RENDU D'UNE CONSULTATION

ENTRE LE

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ET

POSTES CANADA 1324-M

DATE: Mercredi le 10 avril 2024

LIEU: ETC Léo-Blanchette MSTEAM

Merci d'inscrire le nom des intervenants présents pour vos sujets ci-dessous: les personnes présentent diffèrent parfois des personnes invitées.

DIRECTION :	Shawn Wieferig	
SYNDICAT :	Renaud Viel Stéphane Roy	Cathy Bédard

DISTRIBUTION :

Éric Larivière, Jennifer Lafontaine, Alexandros Ptinis, Hugues Reymond, Josée Cléroux, Véronique Laroche, Christopher Seaman, Camille Gravel, Nathaly Pageau, Mike Paolino, Suzie Videira, Marie-Ève Himbeault, yscott@cupw-sttp.org; renaud.viel@sttpmtl.com; nforest@cupw-sttp.org; montreal350@sttpmtl.com; sttp_art13@yahoo.ca; sttp54@yahoo.ca; nalarie@cupw-sttp.org; ssicotte@cupw-sttp.org

mardi, 23 avril 2024

ORDRE DU JOUR

- 1- **08h00 à 08h30** : Procédures STL – retraitement du courrier non livré le jour précédent / Direction OLL Est et Ouest

SUJETS

1- Procédures STL – retraitement du courrier non livré le jour précédent / Direction OLL Est et Ouest (Shawn Wieferig)

La gestion informe le syndicat qu'elle a modifié les procédures de retraitement du courrier non-livré le jour précédent. Dans le but de mieux répondre aux normes de services et pour diminuer la surcharge de travail, les achemineurs, lorsque cette situation survient.

Le courrier destiné à être livré en BPCOM (boîtes postales communautaires) et aux blocs appartements multiples (BBL) ne sera pas retrié par les achemineurs mais sera conservé en liasses pour livraison le lendemain.

Les facteurs auront la possibilité de faire retrier le courrier destiné aux points de remises individuels par les achemineurs.

Dans la mesure du possible, le courrier non-sorti la journée en question sera retravaillé par les achemineurs pour livraison le lendemain afin d'éviter un retard de courrier supplémentaire.

Cette procédure s'appliquera aux bureaux sous la direction de OLL Est et OLL Ouest.